

**Thomas JEFFERSON, *Observations sur l'état de Virginie*, édition de François Specq, 2015.**

Un texte triplement intéressant : par sa date il s'inscrit dans les utopies mais aussi les réflexions politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, par son auteur il s'inscrit dans la question d'un gouvernement qui respecte les lois. Car, de la première révolution anglaise de 1649 à la révolution française de 1789, en passant par l'*Habeas Corpus Act* de 1679, par la Révolution sans effusion de sang que vit l'Angleterre de 1688 par la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique de 1776, les libertés civiles s'inscrivent non seulement dans la question du « meilleur gouvernement » dont on lit les rebondissements d'Hérodote à Montesquieu mais aussi dans la question de la « meilleure constitution » que brassent dans l'ébullition des idées les XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. On songe à Hobbes, à Locke, à Voltaire à sa façon, mais surtout au médecin Quesnay (1694-1774) auteur en 1765 du *Droit naturel*, ainsi qu'à tous les physiocrates, à Montesquieu, aux rédacteurs de *L'Encyclopédie*, après 1751, et bien sûr à Mirabeau

qui en 1756, écrit *L'Ami des hommes*, à Rousseau, surtout, qui publie coup sur coup en 1762 et 1763 *Le Contrat social* et le *Projet de constitution pour la Corse*. En 1785, Jefferson, alors à Paris, écrit ses *Observations sur l'état de Virginie*. Morellet les traduit en 1787 mais Jefferson n'est pas content de cette traduction trop voisine d'une trahison. La traduction que nous offre François Specq, n'en doutons pas, aurait davantage les faveurs de leur auteur.

Le livre est « composé » c'est-à-dire que sa table des matières révèle une sorte « d'encyclopédie » miniature d'un art moderne de gouverner partagé en vingt-trois « questions » : on commence par la géographie, en situant la Virginie par ses coordonnées maritimes, longitude et latitude, on observe ensuite ses « rivières », et ses « ports », ses « montagnes, et [ses] cascades ». On voit là l'intérêt d'une géographie orientée vers l'économie : la place de l'eau, moyen de communication, source de sel, de pêche ou lieu propice à la construction d'un port. On passe ensuite aux « productions minérales, végétales et animales » ce qui conclut ce que donne la nature, un don paradisiaque que souligne encore la description du « climat ». Cette base théorique va permettre une réflexion qui relève de la géographie humaine. C'est bien l'héritage d'une pensée rationnelle qui divise un tout complexe en éléments simples mais ne perd jamais la vue d'ensemble, c'est aussi la place de la pensée physiocrate qui fait découler l'économie de la nature elle-même. On peut alors passer à une réflexion politique qui observe les « forces armées », ses « forces navales » et regarde de plus près ses « habitants naturels », (il pense aux « Indiens » d'Amérique, autochtones), ce qui permet de passer de l'analyse du passage de la ruralité à l'urbanité naissante, « comtés et communes », chapitre qui forme le préambule à ce que l'on attend, « constitution » (chapitre 13), quasi au centre du questionnement général. On passe donc de la Géographie à l'Histoire car il s'agit de l'essentiel des décrets qui organisent la Virginie à l'époque où sir Raleigh, vers 1585-1586, ayant acquis le droit d'administrer cette partie du Nouveau Monde, la nomme « Virginie » en hommage à « *The Virgin Queen, Elisabeth The First* » dont il est le favori. Au fil des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, plusieurs lois remanient l'État dont Jefferson sera le gouverneur. C'est dans cet esprit qu'il conçoit une nouvelle constitution avec pour modèle la « république » romaine antique. On trouve ensuite dix chapitres « administratifs » qui n'oublient pas le judiciaire, et déterminent même ce que nous appellerions des « ministères » : ne sont omis ni l'enseignement, ni la question religieuse, présentée au pluriel, « religion(s) », intéressante parenthèse pour l'époque ; les « mœurs », concernant la vie sociale, on passe ensuite aux chapitres économiques, « manufactures », « articles de commerce », la monnaie, les revenus publics et les dépenses d'État, la question des archives d'état et de la mémoire de l'état clôt cette perspective cavalière remarquable. Plus encore en surplomb, le traducteur nous aide à regarder cet essai qui semble tout droit tiré d'un cours de « Sciences po ».

Est-ce à Jefferson que Condorcet répond lorsqu'il écrit en 1788, une *Lettre d'un bourgeois de New Haven à un citoyen de Virginie* ? L'opposition entre « bourgeois » et « citoyen » y invite. Voudra-t-il prolonger le débat international sur la meilleure constitution ? Dès l'année suivante, la prise de la Bastille oblige l'Assemblée

constituante à se mettre au travail. Jefferson y participera... Il rejoindra dès 1790 sa Virginie bien aimée et ne verra pas de près les dérives de la Terreur en France. Bien au contraire, dans son domaine de Monticello, loin du « bruit et de la fureur », comme Voltaire à Ferney, il tentera de « cultiver son jardin », c'est-à-dire de gouverner son domaine, et de mettre en œuvre son principe : « *I like the dream of the future better than the history of the past*<sup>4</sup>. »